



Paris, le 19 juin 2018

Monsieur le ministre,

Je viens de prendre connaissance d'un rapport rédigé par huit associations syndiqués et ONG qui révèle que trois entreprises françaises sont impliquées dans l'extension du réseau de tramway de Jérusalem, contribuant au développement de la colonisation et à l'annexion de fait de Jérusalem-Est par Israël.

GILBERT ROGER

Ces trois entreprises – Systra, Egis Rail et Alstom – sont impliquées dans la conception et la construction des nouvelles lignes du tramway qui vise à relier Jérusalem-Ouest aux colonies israéliennes implantées sur le territoire palestinien de Jérusalem-Est (cinq des six terminus du réseau se trouvent en territoire palestinien occupé).

SENATEUR DE SEINE-
SAINT-DENIS

VICE-PRESIDENT DE
LA COMMISSION DES
AFFAIRES
ETRANGERES, DE LA
DEFENSE ET DES
FORCES ARMEES

Egis et Systra sont deux entreprises filiales de grands groupes publics français. La société Egis est une filiale à 75 % de la Caisse des Dépôts et Consignations ; la société Systra est une filiale conjointe de la SNCF et de la RATP, qui détiennent chacune 42 % de son capital. Ces deux sociétés d'ingénierie participent activement aux études de ces nouvelles lignes, et à la coordination des différents acteurs chargés de leur mise en œuvre.

La troisième société est Alstom, déjà acteur majeur de la première phase de construction du tramway, et qui a répondu aux appels d'offre de la seconde.

La responsabilité du gouvernement français est doublement engagée en vertu de l'obligation de droit international « de protéger contre les violations des droits de l'homme par des tiers », ici les entreprises concernées ; comme tutelle des trois établissements publics actionnaires majoritaires de deux des sociétés concernées.

Illégale au regard du droit international, cette politique israélienne de connexion des colonies de Jérusalem-Est avec le centre de Jérusalem-Ouest remet en cause la solution à deux Etats, à laquelle la France reste attachée, comme l'a rappelé le président de la République Emmanuel Macron au premier ministre israélien Benjamin Netanyahu qu'il a reçu à l'Elysée le 5 juin 2018.

Aussi, Monsieur le ministre, je vous remercie de bien vouloir intervenir en condamnant ces entreprises françaises qui exercent une activité dans les



colonies de Cisjordanie, au mépris des résolutions de l'ONU, du Pacte mondial des Nations unies contre les violations du droit international et des directives de l'Union européenne sur la présence des territoires occupés palestiniens.

En espérant que ce dossier retiendra toute votre attention, je vous prie de recevoir, Monsieur le ministre, mes salutations respectueuses.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Gilbert ROGER".

Gilbert ROGER

Monsieur Jean-Yves Le Drian
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
37 quai d'Orsay
75 351 Paris cedex 07